

TENNIS

COMMISSION MIXTE REGIONALE DU 19 SEPTEMBRE 2024
SAISON 2024-2025

Présents :

Olivier CRIVELLARO (UT3 PAUL SABATIER)

Jean-Louis DESSACS (INP)

Jean-Michel PLANAS (ENAC)

Olivier BARBARON (LSUO)

Excusées :

Béatrice JANTORE (UT1 CAPITOLE)

Laurence DUBOSCQ (INSA)

RECAPITULATIF DES DATES

	LIMITE DES ENGAGEMENTS	DATE DE DEBUT
SELECTIF CHAMPIONNAT DE FRANCE (CFE & CFU)	Jeudi 7 novembre, en ligne sur https://forms.office.com/e/2SG3JSb8KW	A déterminer
REUNION DES CAPITAINE	REUNION OBLIGATOIRE EN VISIOCONFERENCE TEAMS MERCREDI 9 OCTOBRE A 18H30 CLIQUER ICI POUR ACCEDER A LA REUNION	
CHAMPIONNAT ACADEMIQUE PAR EQUIPES (NON-HOMOLOGUE)	Jeudi 17 octobre 2024 sur https://forms.office.com/e/yKuUVnLMub	Semaine du 4 novembre
TOURNOI INDIV. FEMININ & MASCULIN HOMOLOGUES FFT	Mercredi 12 février 2025 sur http://www.sport-u-licences.com/fnsu_compets02.php	Mars & Avril 2025

TENNIS PAR EQUIPES

SELECTIFS CHAMPIONNATS DE FRANCE

Réservé aux équipes souhaitant jouer les championnats de France.

Matchs uniquement le jeudi après-midi et pouvant impliquer des déplacements importants.

Rencontres mises en place en fonction du nombre d'inscrits.

ATTENTION, ces engagements doivent être faits en plus du championnat académique, sur ce formulaire : <https://forms.office.com/e/2SG3JSb8KW>

Informations et règlements sur le site national : <http://sport-u.com/sports-ind/>

CHAMPIONNAT D'ACADEMIE PAR EQUIPES (MASCULIN & FEMININ)

Formule (non homologué FFT) :

Championnat sur plusieurs niveaux en fonction des engagements :

Engagements libres via formulaire en ligne : <https://forms.office.com/e/Gprx5mPvvp>

IMPORTANT : mettre le meilleur classement FFT et l'année sur le formulaire d'engagement

Il est fortement conseillé d'avoir au maximum 4 classements d'écart au sein d'une même équipe (afin d'homogénéiser le niveau des matches).

Les poules seront faites après les engagements, en fonction du poids et du nombre d'équipes.

Règlement sportif : **NOUVEAUTES !**

- 2 sets gagnants en 4 jeux avec 2 jeux d'écart. Jeu décisif à 4/4 (Tie Break), 3^{ème} set : super tie break en 10 points (2 points d'écart).
Si score de **4 jeux à 2** ou de **5 jeux à 3** > set gagné.
Si 4/4 > tie break
 - La rencontre se joue en 3 matches (2 simples et un double) sur un seul terrain (les 3 matches s'enchaînent à la suite).
 - Ordre des matches libre
 - Impossibilité pour un joueur de doubler les simples (possibilité de jouer 1 simple + 1 double)
 - Inscriptions nominatives de 3 joueur(euse)s minimum et 4 maximum
 - En simple, le n°1 (le mieux classé) rencontre le n°1 adverse.
 - En cas de forfait non prévenu minimum 24H à l'avance, application du règlement des sports co. (25 € d'amende, match perdu avec 0 pt)
 - Seulement 1 report de match autorisé dans la saison
 - Toute demande de report de match doit être faite minimum 24H avant la date initiale, en ligne sur ce formulaire : <https://sport-u-occitanie.com/formulaires-de-report-de-match/>
 - Si une équipe fait 2 forfaits, elle ne sera pas qualifiable en phases finales
 - Les joueur(euse)s doivent apporter leurs propres balles.
- ⇒ En tennis féminin, s'il n'y a pas assez d'équipes en Niveau 1 (classement à partir de 15), intégration des équipes féminines au championnat masculin Niveau 2 (15/4 ; 15/3 ; 15/2)

Date estimée des finales : **SEMAINE DU 10 FEVRIER 2025**

La victoire en simple vaut 1 point, la victoire en double en vaut 2.

Egalité possible en fin de rencontre (sauf en phases finales où le double vaut un point).

Points pour la rencontre : Victoire, 3 pts ; Egalité, 2 pts ; Défaite, 1 pts ; Forfait 0 pt.

En cas d'égalité en fin de poule, le départage se fait en fonction :

1. Goal-average particulier
2. Nombre total de sets gagnés (en simples et doubles)
3. Nombre de jeux gagnés

Participation financière pour le Championnat d'Acad. par équipes (destinée à payer les responsables de site) : pour tous les matchs (poule + 1° tour des phases finales), une participation de 2€ par équipe et par rencontre programmée sera facturée en fin d'année à l'AS. Le coût des finales est pris en charge par la Ligue. En cas de forfait, le coût total de la rencontre sera à charge de l'équipe perdante.

TENNIS INDIVIDUEL

CHAMPIONNAT D'ACADEMIE INDIVIDUEL

FEMININ & MASCULIN : 2 TOURNOIS PROPOSÉS PAR SEXE

Tournoi classé homologué FFT (licences FFSU et FFT en cours de validité obligatoires) :

- Ouvert à tous les niveaux
- Les joueurs seront informés par e-mail et/ou téléphone des dates de leurs rencontres.
- 2 sets gagnants de 6 jeux avec tie-break à 6 partout (idem règlement FFT)

Tournoi non classé non homologué FFT (licence FFSU obligatoire)

- **Non classés et non licenciés FFT** uniquement

Participation financière pour les simples (destinée à payer les responsables de site) : Participation de 1,5 € par participant(e) et par match facturée en fin d'année à l'AS. En cas de WO, le coût total de la rencontre sera à charge du WO.